

Annexe 8

Tchernobyl : conséquences de santé autres qu'en termes de mortalité

Alain-Jacques Valleron
Académie des sciences

Plus de 350 000 personnes, dont 116 000 immédiatement après l'accident, durent être déménagées des zones affectées ce qui mena, selon les termes du rapport du Forum Tchernobyl, à une « deeply traumatic experience ». Ceci fut une autre source d'inégalités, car ce furent les travailleurs les mieux éduqués, les plus entrepreneurs et les plus jeunes qui quittèrent préférentiellement les zones désignées à risque. Des enquêtes ont montré que ceux qui étaient restés, ou qui étaient revenus, dans leur maison avaient finalement mieux fait face que ceux qui avaient été relogés ailleurs. La caractérisation de la population affectée (par les médias, et par elle-même) comme « victime » plutôt que comme « survivante » concourut, d'après le rapport, à ce que ces personnes se perçoivent elles-mêmes comme faibles et sans contrôle sur leur futur. Ceci en retour les mena d'une part à des comportements exagérément précautionneux à propos d'événement de santé potentiels très exagérés, ou au contraire à des conduites irresponsables telles que la consommation de champignons, baies sauvages, etc. dans des zones encore contaminées et, d'autre part chez d'autres, à un abus d'alcool et de tabac et d'activités sexuelles non protégées.

Les personnes provenant des zones affectées rapportèrent une opinion négative sur leur santé et leur bien-être, et eurent une appréciation exagérée des dangers qu'ils encouraient à la suite de l'exposition aux radiations qu'ils avaient subies. Ils pensaient qu'ils avaient une espérance de vie diminuée. En fait, l'espérance de vie a bien décliné. Cela a été dû notamment aux maladies cardiovasculaires, aux accidents. Dans quelle mesure cette diminution d'espérance de vie faisant suite à des maladies non spécifiques d'une exposition à l'irradiation peut être attribuée causalement à l'accident nucléaire mérite au moins d'être discuté, avec beaucoup de difficultés méthodologiques. Il semble cependant très plausible que, si l'accident n'avait pas eu lieu, l'incidence de ces pathologies non spécifiques de l'irradiation aurait été plus faible.